

Liberté Égalité Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Édition partie 3 du mois d'Octobre 2020

215 ème année 2020

Mensuel - Abonnement annuel: 31 euros

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau des affaires juridiques et de la coordination interministérielle

- Arrêté n° 2020-140 en date du 6 octobre 2020 portant nomination du délégué territorial adjoint de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires dans l'Aisne

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Service départemental de l'Aisne

- Avenant n° 2020/1808 en date du 18 août 2020 à l'arrêté préfectoral portant nomination du conseil départemental des anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation daté du 1 er juin 2019.



Arrêté nº 2020-140

portant nomination des délégués territoriaux adjoints de l'Agence nationale de cohésion des territoires dans l'Aisne

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU la loi nº 2019-753 du 22 juillet 2019 portant création d'une agence nationale de la cohésion des territoires;

VU le décret n° 2019-1190 du 18 novembre 2019 relatif à l'agence nationale de la cohésion des territoires ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article R1232-9;

VU l'instruction du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du 15 mai 2020 relative aux modalités d'intervention de l'agence nationale de la cohésion des territoires;

VU le décret du Président de la République du 7 novembre 2019 nommant M. Ziad KHOURY, préfet de l'Aisne;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er: Sont nommés délégués territoriaux adjoints de l'Agence nationale de la cohésion des territoires dans l'Aisne :

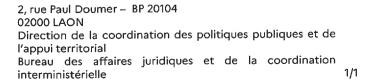
- Monsieur Vincent Royer, directeur départemental des territoires de l'Aisne;
- Monsieur Pierre Larrey, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne.

Article 2: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne. Une copie sera adressée à Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Aisne, à Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne et à Monsieur le directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Article 3: Le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

À Laon, le - 6 007 2020

Ziad Khoury













Avenant à l'arrêté portant nomination au conseil départemental des anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation du 1er juin 2019

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

ARRÊTE 1020/1808

Article 1er:

est nommée en tant que membre du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation jusqu'au renouvellement du prochain conseil départemental, en remplacement de Monsieur Vincent BERVAS, professeur, Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), démissionnaire:

Au titre du 3^e collège, en qualité de membre représentant les fondations et les associations nationales qui oeuvrent pour les missions mémorielles et de citoyenneté :

Madame Emilie MIEL, professeur, Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG).

À Laon, le 18 août 2020.

Ziad KHOURY





Office national des anciens combattants et victimes de guerre Service départemental de l'Aisne

ARRETE

portant nomination du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation.

LE PREFET DE L'AISNE

Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements;

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, notamment son article 14;

Vu l'article R 613-7 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;

vu le décret n° 2009-1755 du 30 décembre 2009 modifiant la partie réglementaire du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre;

vu l'arrêté du 18 janvier 2011 du ministre de la défense et des anciens combattants relatif à la composition du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la nation;

Après avis du directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre;

- Monsieur Bernard GAUTHIER, ancien combattant, union fédérale (UF)
- Monsieur Henri CORNIL, ancien combattant, fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)
- Monsieur Pierre MASCITTI, ancien combattant, union départementale des anciens combattants (UDAC)
- Monsieur Dahmane MELLAOUI, ancien combattant, fédération nationale des anciens combattants d'Indochine, des TOE-ME, d'Afrique du Nord et des rapatriés d'Algérie (FNACITA)
- Monsieur Pierre LEMAIGRE, ancien combattant (Fédération Maginot)
- Monsieur Robert FOREAU FENIER, ancien combattant, association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR)
- Monsieur Jean-Pierre VINCENT, ancien combattant (Groupement des cadres et citoyens réservistes de l'Aisne)
- Monsieur Christian PIERRET, ancien combattant, association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG-CATM)

Au titre des opérations postérieures au 2 juillet 1964 :

- Monsieur Geoffrey HODICQ, ancien combattant, blessé de guerre
- Monsieur Pascal DEVERSAIN, ancien combattant, union nationale des porte-drapeaux (UNDPF),
- Monsieur Marcel DARTINET, ancien combattant, association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX)
- -Monsieur Jean Marie MAZINGUE, ancien combattant, fédération Nationale des anciens des missions Extérieures (FNAME)
- Monsieur Jean-Noël GREBERT, ancien combattant, association républicaine des anciens combattants (ARAC)
- Monsieur Christophe DELANNOY, ancien combattant, association des porte-drapeaux arrondissement de Château-Thierry (APAC)
- Monsieur Michel SZEFLINSKI, ancien combattant, (amicale des marins et marins anciens combattants)
- Monsieur Thierry GOREZ, ancien combattant (Association des anciens des chars et blindés de l'Aisne)
 - 3. Au titre du 3^{ème} collège, représentant les associations départementales œuvrant pour la sauvegarde et le développement du lien entre le monde combattant et la Nation et les associations représentant les titulaires de décorations :

Article 2:

L'arrêté du 1^{er} juin 2015 portant nomination au conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation est abrogé.

Article 3:

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne et le directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Aisne.

A Laon, le 1/06/19

LE PREFET

Nicolas BASSELIER